Une chèvre, une région.

LA POITEVINE

LA LETTRE DE L'A.D.D.C.P.

Rédacteur : François Vautier 2, rue du Port Brouillac 79510 COULON

Tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2011 !

Assemblée Générale 2010 chez Jean Christophe SAUZE

ASSOCIATION POUR LA DEFENSE ET LE DEVELOPPEMENT DE LA CHEVRE POITEVINE.

N° 73 FEVRIER 2011

Cette lettre est réalisée dans le cadre du programme de sauvegarde de la Chèvre Poitevine avec le concours financier de :

➢ *ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 10 décembre 2010 au CREGENE à Coulon*

Etaient présents: Jean Christophe Sauze, Michel Brice, Christiane et Jean Pierre Pauly, Schmidt Mireille, Clément Vinatier Roché, François Vautier, Emamanuelle Chebrou, Frédéric Liziard, Jean-Michel Landry, Isabelle et François Bissonnet, Bertrand Desjeux, Jean et Christiane Waroux, Marie-Claude Auneau, Agnes Chabanon, Raphaël Martin, Tania Ferreira Saureta, Karine Nicaud, Stéphane Moreau, Nathalie et Bruno Caillibaud

Etaient excusés: Ludivine Cosson, Baptiste Laboureur, Laurent Dufourd, Nathalie Gamot, Régis Fresneau, Elodie Jacq, Michel Becot, Marie Sebille, Emilie Cazaux, Patrick Chabroullet, Charline Pont, Irace Rosina, Yvan General, Jean Harel, Centre de plein air de Lathus, Claire Gendron, Hervé Legrand, Guilloux Aurélie

Le vendredi 10 décembre avait lieu l'assemblée générale de notre association. Nous nous sommes donnés rendez-vous dans la matinée sur l'exploitation de Jean Christophe SAUZE. L'occasion pour le président de nous présenter son exploitation, d'échanger et de nous réchauffer autour d'un bon café.

En fin de matinée, nous sommes allés au siège de l'association installé depuis mars 2010 dans les locaux du CREGENE (Conservatoire des ressources génétiques).

Dans l'aprés-midi, une vingtaine d'adhérents ont participé à l'assemblée générale.

Le conseil a débuté à 14H00

- Rapport moral par le président :

Bienvenu dans nos locaux tout neufs.

Voilà qui matérialise l'âge de l'adulte émergeant auquel notre association arrive.

Nous sommes très contents et je suis même assez fièr d'ouvrir la 25° assemblée générale dans cette salle qui certes n'est pas notre propriété mais dans les faits, en tant que locataire c'est tout comme. Nous ne saurons jamais assez remercier les représentants du Parc interrégional, les administrateurs, les personnels techniques et administratifs et bien sûr à leur tête les élus territoriaux qui nous accordent leur confiance. Je crois que l'occupation conjointe de ces bâtiments flambants neufs issus des anciens bureaux de la coopérative laitière de Coulon, est le résultat de l'excellent travail fédératif du Cregene et de l'entente fraternelle que nous partageons avec les autres associations de conservation génétique.

Avant de vous présentez une autre nouveauté pour 2011, je tiens à ne pas oublier de remercier Clément Vinatier, notre animateur depuis 3 ans. Clément, certes quitte son poste de salarié, mais je crois savoir qu'il ne souhaite pas nous quitter et bien au contraire nous accompagne d'une autre manière tout aussi active. Clément aura su avec son flegme, sa tranquillité, son efficacité faire évoluer le poste d'animateur vers un volet plus technique. A même de satisfaire les jeunes éleveurs qui attendent quelques résultats dans le choix des meilleurs animaux.

La gentillesse de Clément a aussi beaucoup séduit nos adhérents confortant leur fidélité à notre association. Cette fidélité nous est absolument nécessaire, et sa recherche reste une priorité de notre conseil d'administration.

Merci donc à Clément et bonjour à François. François Vautier est donc notre nouvel animateur. Il va se présenter à vous rapidement et aura le plaisir de le faire amplement dans nos prochaines lettres dont il sera le nouveau rédacteur.

En début de propos, j'ai parlé d'âge de l'adulte émergeant. Et bien la mission que nous allons confier à François sera de faire passer l'association dans l'âge adulte. Pour cela, il nous reste deux marches à franchir, deux objectifs à finaliser. Ces deux objectifs sont liés et leur accomplissement est à même de nous apporter plus d'indépendance mais aussi plus d'aisance et de satisfaction à nos adhérents ; à nos éleveurs.

Le premier est le schéma génétique. Nous souhaitons adjoindre, à ceux qui le désir, un deuxième volet au répertoire poitevin. Ce volet estimera et mesurera les qualités de conformation et de potentiel fromager de nos animaux. Ceci nous permettra d'aider les adhérents à choisir les animaux qui leur plairont le plus pour l'avenir de leur propre troupeau.

Le deuxième objectif est l'obtention d'un signe collectif de marque déposée. C'est la continuité du « Signé Poitou-Charentes ». L'IRQUA a pleinement rempli son rôle. Son organisation nous a permis d'élaborer un cahier des charges simple et cohérant avec notre démarche. Toutefois, le besoin de l'élargir à tous nos adhérents nous oblige à trouver une formule qui couvre l'ensemble des départements où nous avons des adhérents. Ensuite, il faut pouvoir permettre à chacun de nos éleveurs d'être authentifiés et validés auprès de sa clientèle. Il faut que cette certification lui assure une valorisation de son travail et du produit de son travail. Ce sera sans conteste la meilleure promotion que l'on puisse proposer au moindre coût et dans le respect mutuel des singularités de chacun.

Voyez que la tâche de François n'est plus aussi simple que celle de nos premiers animateurs bénévoles, Philippe Massé puis Eric Biliard ont eu à assumer. Mais la tâche est noble et l'enthousiasme que François semble montrer ne peut que nous rendre optimistes et si la rigueur budgétaire ne nous étrangle pas, il y a peu de doutes que nous ne puissions y parvenir.

A vos chèvres et tous ensemble poursuivons notre chemin vers plus d'autonomie.

Jean-Christophe SAUZE Jean Christophe

- Rapport technique

L'ADDCP compte 143 adhérents en 2010 soit une légère augmentation par rapport à 2009 : 129 éleveurs et 17 sympathisants. L'association est en relation avec 69 partenaires techniques, scientifiques et administratifs. Les adhérents sont répartis sur 45 départements, la Belgique et l'Allemagne.

Le nombre moyen de chèvres poitevines par élevage diminue légèrement par rapport à 2009 puisqu'il est de 17.1 en 2010 contre 17.9 en 2009. Ceci est principalement dû à l'augmentation assez conséquente du nombre d'élevages familiaux et du nombre d'élevages en constitution de troupeaux à vocation professionnelle. Ceci se traduit par une forte augmentation des troupeaux de 10 à 30 chèvres. Dans le même temps, les élevages ayant plus de 30 chèvres stagnent en représentant 19% des élevages.

En 2009, 128 éleveurs ont été recensés à l'association (inscrits sur le répertoire caprin poitevin) représentant 2550 animaux dont 180 boucs et 2370 chèvres.

45 élevages visités par l'animateur Clément Vinatier Roché, ce qui est en baisse par rapport à 2009 (72 élevages). Ceci étant, les animaux recensés en 2010 présentent des caractéristiques relativement similaires aux animaux enregistrés l'année dernière.

Femelles

Gabarit Type	G	M	P	Total type
Type 1	25 %	36 %	7 %	68 %
Type 2	9 %	15 %	3 %	27 %
Type 3	1 %	2 %	1 %	4 %
Total gabarit	35 %	53 %	11 %	

Tour de poitrine sur 171 chèvres (2010) : moyenne de 77.9 cm (de 65 à 91 cm)

Mâles

Gabarit Type	G	M	P	Total type
Type 1	62 %	26 %	1 %	89 %
Type 2	6 %	3 %	0 %	9 %
Type 3	1 %	1 %	0 %	2 %
Total gabarit	68 %	31 %	1 %	

Au vue des données du tableau ci-dessus, on peut remarquer que les mâles et femelles recensés en 2010 sont majoritairement de type 1. Pour ce qui est du gabarit, les mâles sont considérés grands pour 2 d'entre eux sur 3. Pour les femelles, une bonne moitié est de gabarit moyen.

Autre point à continuer de suivre : **la généalogie.** La proportion de généalogies inconnues reste très élevée. Il faut continuer à améliorer cette rigueur de suivi généalogique des animaux poitevins. Il est donc nécessaire que chacun continue à suivre de près les ascendances de ses animaux !

Suite à l'aide concernant le contrôle laitier et aux conventions signées et retournées, les données du tableau suivant ont pu être mises en évidence :

	Avant l'aide au contrôle laitier		Avec l'aide au contrôle laitier	
	Au CLO	Au SPIC	Au CLO	Au SPIC
Dans le Poitou	12	190		+90
Autres régions	170	228	+1	+55
Total	192	418	+1	+145
Nombre de chèvres	600		+146	
Nombre d'éleveurs	12		+5	

Pour l'année 2010, on comptabilise donc environ 750 chèvres suivies par une forme de contrôle laitier. Elles sont détenues par 17 éleveurs.

Cette année, l'Association a participé à 7 manifestations d'importance locale, régionale, nationale, avec présentation d'animaux et/ou vente de fromages de chèvre Poitevine. Nous pouvons citer:

- Le Salon International de l'Agriculture 2010
- Fête des Vieux métiers et des vieux outils à Sainte Ouenne (79),
- Présence de chèvres Poitevines à la Maison du Petit Poitou (85) durant l'été
- Fête du miget à Coulon (79)
- Fête de la vache nantaise au Dresny (44)
- Fête du Parc Interrégional du Marais Poitevin à Champagné les Marais (85)
- Fête du patrimoine vivant de Pétré (85)

A noter aussi cette année, une formation technique réalisée chez un de nos adhérents. Espérons que l'ADDCP continuera à porter ce type de rencontres pour répondre aux besoins de chacun.

- Rapport financier

Compte de résultats prévisionnel

CHARGES	**2010**	**2011**
Achats		
Achats boucs	230.00	460.00
Total	**230.00**	**460.00**
Autres achats et charges externes		
Pension et frais sanitaire des boucs	1500.00	3240.00
Aide au contrôle laitier	4000.00	4000.00
Total	**5500.00**	**7240.00**
Services extérieurs		
Documentation générale (Labogena, formation)	1473.23	750.00
Entretien matériel	208.46	200.00
Location, électricité, assurances locaux	1535.34	1300.00
Prestations CREGENE et IRQUA	1523.35	1550.00
Voyages (schéma sélection, administrateurs)	782.80	1200.00
Communication et boutique	1124.74	1800.00
Comptabilité, service bancaire	459.75	500.00
Missions réceptions	50.00	150.00
Affranchissement	860.00	1000.00
Télécommunications	813.07	700.00
Frais administratifs	514.92	400.00
Cotisations diverses	150.00	300.00
Total	**9495.66**	**9850.00**
Salaires et traitement		
Salaires	16233.85	14200.00
Indemnités déplacements	3955.50	4500.00
Charges sociales	10307.38	9300.00
Total	**30496.73**	**28000.00**
Total des charges	**45725.39**	**45500.00**

En 2011, nous avons prévu l'achat de deux boucs pour l'IA.

PRODUITS	**2010**	**2011**
Subventions sollicitées		
Conseil Général 17	3000.00	3000.00
Conseil Général 79	10500.00	10500.00
Conseil Régional Poitou Charente	12694.00	13500.00
Conseil Régional Pays de la Loire		2000.00
Conseil Général 86	1000.00	2000.00
Conseil Général 16	1500.00	2000.00
BRILAC	0	3000.00
PITE DRAF Poitou Charente	9000.00	4000.00
Total	**37694.00**	**40000.00**
Ventes		
Éleveurs	2600.00	2700.00
Total	**2600.00**	**2700.00**
Ventes		
Animaux		150.00
Produits	1267.02	2000.00
Total	**1267.02**	**2150.00**
Participations externes		
Capgene (programme « tremblante »)	2000.00	
Éleveurs (répertoire)	130.00	300.00
Remboursements (Labogena, formation)	909.54	400.00
Total	**3039.54**	**700.00**
Total des produits	**44600.56**	**45550.00**
Excédent ou déficit	**1124.83**	**0.00**

En 2011 nous continuerons à diversifier nos sources de financement. En nous tournant vers les collectivités locales dans lesquelles nous avons des adhérents. En montant des dossiers de subventions auprès de l'union européenne.

- Election du Conseil d'administration ADDCP 2011

Comme l'année dernière, des élections à bulletins secrets ont eu lieu afin d'élire le nouveau Conseil d'Administration pour 2011. Parmi les membres du CA de 2010, Thierry Neuiller s'est retiré et Clément Vinatier Roché s'est présenté. 21 votants se sont exprimés. Tous les candidats ont été élus avec 21 voix.

Le nouveau Conseil d'Administration de 2011 est donc composé de : Marie Claude AUNEAU, Benoît BITEAU, Mickaël BLANCHARD, Michel BOISSARD, Michel BRICE, Emmanuelle CHEBROU, Hervé LEGRAND, Philippe MASSE, Christiane PAULY, Jean Christophe SAUZE, Mireille SCHMIDT et Clément VINATIER ROCHE. Ce Conseil d'Administration continuera à contribuer au bon déroulement de la vie de l'ADDCP. Etant donné les résultats de chacun des candidats, il semblerait que leur travail satisfait l'ensemble des votants.

- Les discussions

La cotisation n'ayant pas augmenté depuis une dizaine d'années, nous avons validé une augmentation de la cotisation à 22 euros pour l'année 2011. L'appel de cotisation étant déjà partie, certains adhérents ne régleront que 20 euros.

Nous avons décidé d'être présents au salon de l'agriculture. Ce salon est important pour rappeler notre existence au sein de la filière et il permet de rencontrer des jeunes qui ont des projets d'installation.

Michel Brice nous a remis une enquête afin de la tester. Elle a pour objet de mesurer les attentes des adhérents en vue de la création d'un cahier des charges pour la marque collective.

La séance est levée à 18H30 et les participants à l'AG se donnent rendez vous l'année prochaine.

- ***CONSEIL d'ADMINISTRATION du 11 Janvier 2011 au CREGENE à Coulon***

Etaient présents:, Jean Christophe Sauze, Marie Claude Auneau, Emmanuelle Chebrou, Clément Vinatier Roché, François Vautier.

Etaient excusés: Mickaël Blanchard, Ludivine Cosson, Paul Riga, Michel et Karine Boissard, Michel Brice, Christiane et Jean Pierre Pauly, Pierre Martin, Pascal Boué.

Etaient absents: Benoît Biteau, Mireille Schmidt, Philippe Massé.

Ce conseil a débuté à 14H00

- Election du bureau 2011 :

Après les élections du Conseil d'Administration (CA) réalisées lors de l'AG, le bureau a été reconduit avec les personnes suivantes :

Président : Jean Christophe Sauze

Vice–Président : Benoît Biteau

Trésorière : Marie Claude Auneau

Secrétaire : Michel Brice

- Approbation des comptes de 2010 :

Le compte des résultats et le bilan définitif n'étant pas encore disponibles l'approbation des ces comptes se fera lors du prochain CA.

BILAN ET RESULTAT SIMPLIFIE DEFINITIF (disponible le 15/02/11)

Compte de résultat	**2010**	**2009**
produits		
Vente de marchandise	1384	2657
Vente de service	2000	2245
Subventions d'exploitation reçues	36724	36054
Autres produits	3778	4207
Produits financiers	182	103
TOTAL DES PRODUITS	**44068**	**45266**
Charges		
Achats de marchandises	2 965	531
Autres achats et charges externes	15 403	19042
Impôts, taxes et versements assimilés	121	
Rémunérations du personnel	15298	15880
Charges sociales	10218	9457
Total des charges	**44 005**	**44 910**
RÉSULTAT NET	**63**	**356**

Bilan simplifie	2010	2009
ACTIF		
autres créances	7539	6238
banque, CCP, autres disponibilités	16124	17146
TOTAL ACTIF	**23663**	**23429**
PASSIF		
Capital social ou individuel	16493	16136
résultat de l'exercice	63	356
fournisseurs et comptes rattachés	3495	2290
autres dettes	3612	4646
TOTAL PASSIF	**23663**	**23429**

- Rappel des grands objectifs de l'année

Le schéma génétique : objectifs de sélection de la race poitevine

La création d'une marque collective : Pour une identification et une reconnaissance national des produits laitiers issus des chèvres Poitevines.

Visites d'élevages et consolidation du répertoire Poitevin.

- Schéma de sélection

La Grille de pointage doit être validée.

Une collaboration avec CAPGENE, définir les travaux qui restent à faire pour arrêter notre schéma de sélection.

- Création d'une marque collective

Cette année, l'ADDCP renouvelle sont adhésion à l'IRQUA. L'animateur de l'association s'occupera des contrôles.

Une fois le schéma génétique de la chèvre poitevine validé, en nous appuyant sur le cahier des charges mis en place dans la démarche du « Signé Poitou-Charentes » et d'une enquête réalisée auprès des adhérents de l'association, nous déposerons une marque collective auprès de l'INPI.

- Validation du site Internet

La version définitive du site internet réalisée à partir de l'outil WordPress et avec l'aide de l'observatoire de l'environnement a été présenté et validé.

Un système de petites annonces est proposé aux adhérents ainsi qu'un forum.

Une boutique des produits de l'ADDCP sera mise en place pour permettre aux visiteurs du site et aux adhérents de passer facilement des commandes en ligne.

Un projet d'annuaire des éleveurs est également à l'étude.

- Participation à la rédaction d'un article dans le magazine « LA CHEVRE »

Le magazine « la chèvre » prépare un cahier spécial sur les races caprines à petit effectif. Nous participerons à la rédaction de cet article en proposant des éleveurs à rencontrer.

Les Adresses postales des adhérents de ces deux dernières années ont été confiées au magazine la chèvre. Le numéro avec l'article nous concernant leur sera envoyé ainsi que deux relances d'abonnement.

- Aide aux éleveurs inscrits au Contrôle Laitier

L'ADDCP dispose d'une somme de 4000€ pour les éleveurs ayant réalisés un contrôle laitier sur leurs chèvres de race Poitevine en 2010. Cette aide sera divisée à part égale pour chaque chèvre poitevine inscrite au contrôle laitier (officiel ou simplifié). L'aide sera versée une fois les attestations de contrôle laitier envoyées par les éleveurs à l'ADDCP.

Nous savons pas encore si cette aide nous sera attribuée en 2011 mais nous en faisons la demande.

- Les produits de la boutique

Afin de renouveler les produits de notre boutique promotionnelle, nous allons étudier la réalisation d'un jeux de sept familles, une peluche, un gilet multi-poches.

D'autre part, une commande de blousons sans manche Alaska a été validée.

- Formation « pointage des races caprines petit effectif »

Nous souhaiterions proposer une formation au pointage cette année. Les frais de formation des participants pourraient être pris en charge dans le cadre du financement de formation VIVEA. Cette formation s'adressera aux éleveurs, aux contrôleurs laitiers, techniciens et animateurs susceptibles d'intervenir sur des races caprines à petit effectif.

- Préparation du SIA 2011 : 19 au 27 février

Cette année encore, des chèvres Poitevines seront présentes au SIA sur l'espace de la chèvrerie allouée à CAPGENES. Elles viendront du Centre Saint Martin à Etrepagny (27). Bien sûr, les différents produits de la boutique seront présents.

Personnes présentes sur le stand : François Vautier Michel Brice, Aurélie Guilloux, Simone Roy, Mickaël Blanchard, Pénélope Friand, Laurent Bordeau, Frédéric Liziard, Clément Vinatier Roché.

Nous rappelons que cette grande manifestation nationale et internationale est l'occasion de faire connaître la race poitevine à un large public, mais aussi de communiquer sur les actions menées par l'ADDCP grâce à nos partenaires institutionnels qui sont aussi nos principaux financeurs à savoir le Conseil Général des Deux-Sèvres et la région Poitou-Charentes.

- Reconduction du stage de Latitia Cleaud :

Leatitia Cleaud qui avait effectué son stage l'été dernier à l'ADDCP et qui redouble sa première année de BTS va effectuer à nouveau son stage à l'ADDCP.

Cette année elle aura pour mission de travailler sur la valorisation fourragère en réalisant des enquêtes chez les éleveurs.

La séance est levée à 18H00

- ***Réunion race caprine à petit effectif le 10 janvier 2011.***

Comme chaque année les associations de races caprines à petit effectif se sont réunies à Paris à la maison de l'élevage pour faire le point sur la situation.

Les associations de la chèvre corse, de la chèvre du Rove, de la chèvre Pyrénéenne, de la chèvre Fosséene, de la chèvre du Massif-central et nous même étions présents, ainsi que nos interlocuteurs de l'institut de l'élevage et de CAPGENE.

Les associations de dévelppement de la chèvre Angora et la chèvre Provençale étaient absentes.

Dans un premier temps, chaque association a présenté son bilan de l'année.

Celui-ci était généralement positif :

- La chèvre du massif central a été reconnue en Mars 2010 par le ministère de l'agriculture. Un projet de pépinière de chevrette est à l'étude.

- En Corse, après la création du haras de boucs en 2010, l'association travaille sur la création d'une pépinière pour satisfaire la forte demande en installation. Il est difficile pour les jeunes de trouver du foncier. Un projet de filière de cabri corse auprès de l'INAO est en cours.

- La chèvre pyrénéenne qui compte environ 3000 têtes dont 2/3 de chèvres allaitantes et 1/3 de chèvres laitières cherche à maintenir un objectif de sélection génétique unique à la fois viande et lait. L'association cherche à créer une marque aussi bien pour la viande que pour le fromage. Le manque de référence pousse certains techniciens à exiger l'utilisation de races caprines conventionnelles pour accorder des aides à l'installation. Pour financer ces actions, l'association s'est tournée vers du mécénat privé.

- En chèvre Rove les demandes d'installations se poursuivent. Les éleveurs non pas de difficulté à écouler leurs produits. Le problème numéro un, reste là-aussi l'accès au foncier. Surtout pour les bâtiments d'élevage. L'Appellation d'Origine Protégée va être déposé le 2 février à Paris.

- La chèvre des fossées qui compte 650 chèvres propose un service d'Eco-pastoralisme aux collectivités. Ils louent des chevrettes, boucs et chèvres de réforme pour débroussailler des terrains. Malgré un coût 3 fois supérieure à une intervention mécanique, les collectivités locales jouent le jeu. Cette démarche a également un rôle pédagogique auprès de la population.

Avec l'aide de CAPGENE et de l'IE nous avons demandé la mise en place d'un outil de contrôle laitier adapté aux chèvres à petit effectif. C'est à dire : un contrôle laitier allégé, plus flexible et qui tienne compte de la race. Les données collectés par ce contrôle de performances remonteront jusqu'à l'IE et CAPGENE qui pourront alors les transmettre directement aux associations une fois valorisées.

Cette année l'IE nous proposera une formation sur un nouvel outil d'évaluation de la variabilité génétique (consanguinité). Avec ce logiciel le choix des accouplements devrait être facilité.

Enfin, nous avons appris que le ministère a attribué une aide de 12000€ pour la conservation des races caprines à petit effectif. Une partie sera consacrée à un projet commun. Le reste sera réparti entre les différentes associations en fonction des besoins. Pour l'ADDCP cette aide devrait s'élever à environ 2000€ par an.

Depuis la création de notre site, nous avons été contactés par deux nouvelles races caprines françaises en voie de reconnaissance : La Chèvre des Savoie et la Chèvre de Lorraine.

- ***L'aide au contrôle laitier 2011.***

Le contrôle laitier qu'il soit officiel ou simplifié nous permet de mieux connaître nos chèvres. Il nous informe sur les potentialités laitières ainsi que sur les taux de protéines et matière grasse de ce lait. C'est un outil parmi tant d'autres. Il ne doit pas être regardé isolément sous peine de ne favoriser que la productivité laitière au dépens d'autres critères comme la longévité, la valorisation fourragère, la santé, la typicité du lait…

Cette année encore l'ADDCP va demander une subvention pour aider les éleveurs qui s'inscrivent au contrôle laitier. En échange, ces éleveurs doivent communiquer leurs résultats à l'Association.

Le montant de cette aide par chèvre dépend du nombre de chèvres poitevines qui seront inscrites en 2011. En 2010 cette aide devrait être d'environ 5€/chèvre.

- ***Le site internet : www.chevre-poitevine.org***

Notre site est en ligne depuis début janvier.

Le but de ce site est de présenter notre association et ses activités, de promouvoir la race poitevine, de vous informer de nos actualités, de centraliser et diffuser de la documentation, de faciliter la communication entre les adhérents.

Il complétera la lettre trimestrielle qui reste notre premier outil de communication réservé à nos adhérents.

Nous avons fait ce site avec l'aide de l'observatoire régional de l'environnement qui l'héberge. Fabriquer avec l'outil WordPress, sa gestion est très simple. Les membres du conseil d'administration pourront très facilement intervenir sur son contenu depuis leur navigateur internet si ils le souhaitent.

Pour le Graphisme du site nous avons décidé de reprendre celui de notre dernière plaquette.

La navigation dans le site repose sur des onglets

- Accueil –> page d'actualité de la chèvre poitevine sous forme de blog. Les visiteurs du site peuvent réagir en laissant des commentaires aux articles.
- L'association -> présentation de l'association, bulletin d'adhésion, tarifs…
- La chèvre poitevine -> histoire de la chèvre poitevine, présentation de la race…
- Les partenaires -> les autres races caprines, les partenaires techniques et financiers.
- La lettre -> boîte de dépôt + les anciens numéros de notre lettre trimestrielle
- Petites annonces -> un service d'annonces pour la vente des reproducteurs ou du matériel.
- Annuaire -> un annuaire des éleveurs (à venir)
- Boutique -> pour acheter les produits promotionnels de l'association
- Forum-> pour échanger et débattre
- Contact -> Pour joindre l'association

La boutique, les petites annonces et le forum nécessitent que vous ayez crée un compte sur le site.

Sur la droite du site se trouve une colonne dans laquelle vous pouvez effectuer une recherche.

D'autres outils seront mis en place en fonction de vos besoins. N'hésitez pas à me faire des remarques et à m'indiquer les bugs.

Si vous avez un site internet, envoyez nous votre adresse web pour qu'on la rajoute à nos liens.

Pour rester informé des actualités du site vous pouvez vous abonner par le système des liens RSS de manière à recevoir par mail nos actualités.

- ***Quels sont les règles pour vendre des reproducteurs à l'étranger***

Cette question m'a été posée par un éleveur récemment. Elle intéresse peut-être certain d'entre vous. Notamment pour des ventes vers la Belgique ou l'Italie.

J'ai donc contacté les services vétérinaires qui m'ont transmis les démarches à suivre.

Vous pouvez me contacter pour que je vous explique la réglementation. Vous trouverez également un dossier à ce sujet sur notre site dans l'onglet > Documentation

Sachez déjà que pour toutes ventes vers les pays européens, il est demandé que le cheptel soit inscrit au CSO tremblante depuis au moins 3 ans consécutifs. Le troupeau doit également être vacciné pour la FCO.

- ***Choisir un bouc pour son élevage en faisant attention à la consanguinité.***

Le nombre restreint d'élevages de chèvres poitevines ne facilite pas le maintien de la variabilité génétique au sein de nos troupeaux. Coralie Danchin de l'institut de l'élevage nous a rappelé que, si cet objectif est important pour la conservation et la valorisation de la race il est aussi important pour les éleveurs. Une trop forte consanguinité a des conséquences négative notamment sur la reproduction, l'état de santé et peut faire apparaître des tares.

Lien de parenté	Consanguinité en %
Aucun ancêtre commun	0
Un arrière grand parent commun	0,8
Un grand parent commun	3,12
2 grands parents commun (cousins germains)	6,25
4 grands parents communs un parent commun oncle-nièce, tante-neuveu	12,5
frère-sœur parent-enfant	25

Par contre, un bouc consanguin s'il n'a aucun lien avec votre troupeau, donnera des produits non consanguins (à condition qu'il soit fertile bien sûr)

Pour aider les éleveurs dans le choix des reproducteurs, l'Institut de l'Elevage a mis au point un outil pour évaluer la variabilité génétique : PEDIG. L'ADDCP disposera bientôt de ce nouvel outil pour vous aider dans le choix de vos reproducteurs.

- ***Changement de direction avec le projet Patuchev***

L'augmentation des coûts liés aux énergies, la baisse des prîmes céréalières, les attentes croissantes des consommateurs pour des produits labélisés et en lien avec leur territoire…tout cela encourage la profession à se réorienter vers l'alimentation des chèvres à l'herbe.

Dans ce cadre, nous avons participés aux réunions de construction du projet REDCAP mené par la FRESYCA et le BRILAC. Un projet qui complète le projet PATUCHEV réalisé lui par

l'INRA. L'objectif étant d'aider les éleveurs à améliorer la valorisation des ressources fourragères tout en limitant les intrants et en favorisant la biodiversité.

Espérons que le projet PATUCHEV qui coûte dans les 2 millions d'euros puisse bénéficier à toute la filière.

- ***Témoignage d'éleveurs***

À la saison des naissances, peut-on rappeler une caractéristique de rusticité de nos chèvres poitevines :

Pour les élever au biberon, à la louve, bref à la tétine caoutchouc, il est impératif d'enlever la chevrette ou le chevreau le plus tôt possible de la mère et de lui apprendre au biberon avec colostrum 1er traite dans les 2 à 4 heures suivant la naissance.

Dans les 48 premières heures, un mini local où la température approche les 18℃ est le mieux

Plus tard, il faut impérativement qu'elles puissent se réchauffer, et se coucher sur une litière sèche.

La solution des volets sur deux hauteurs de parpaing a des avantages (coin plus chaud, plus sec car elles ne peuvent pas y uriner) s'exercer à grimper c'est bon pour leur moral. Peut-être un inconvénient : s'y étouffer mais ne le feraient-elles pas sans le volet ?

Jean Christophe SAUZE

- ***La chèvre dans le monde***

La laine Cachemire est produite par une chèvre de type *cabra hircus.* La Chine Produit 75% du cachemire mondial. Le reste est importé de Mongolie.

Ces dernières années, pour faire face à la demande exponentielle des pays occidentaux, l'intensification des récoltes, avec une forte augmentation du cheptel, a provoqué la dégradation des plateaux Mongols. La disparition des pâturage entraine la mort du cheptel et la perte d'emploi des bergers.

Les Chinois se sont donc lancés dans le clonage de chèvres améliorées génétiquement qui produisent plus de laine. (source : express.fr et rue89.com)

- ***Votre nouvel animateur***

La première fois que j'ai vue des chèvres je devais avoir 13 ans. J'allais retrouver ma sœur à Solliès-Toucas, dans le Var, ou elle s'était installée. Très vite j'y ai passé toutes mes vacances à garder le troupeau dans la garrigue ; Une quarantaine de chèvres de toutes les couleurs ; rouges, marrons, blanches, noires, pies...un gros mélange de races dont je connais aujourd'hui les noms. Quand je rentrais à la ferme, les chèvres filaient à toute allure pour se gorger du petit lait qui avait coulé toute l'après-midi dans les bassines.

Après un BTS en production animale, je suis devenu contrôleur laitier dans l'arrière pays Niçois. Toujours auprès des chèvres, mais aussi des moutons et des vaches. Ensuite, encore des études agricoles; une expérience dans le commerce et les éditions, et il y un an, je suis arrivé avec mon épouse et mes deux filles à Poitiers.

J'allais me mettre à mon compte dans le conseil informatique, quand j'ai vu l'annonce de votre association. Comme je suis toujours passionné par les chèvres et convaincu depuis longtemps qu'on a besoin de plus de diversité dans le paysage caprin français, j'ai décidé de tenter ma chance.

Après deux mois dans votre association, j'ai vraiment confiance en l'avenir de la race poitevine et des autres races locales. Je suis sûr que, les très nombreuses années de sélection raisonnée par des hommes et des femmes qui étaient très proches de la nature, constituent un trésor à redécouvrir. Je suis aussi content de travailler avec des non-professionnels agricole qui ont participé à conserver cette richesse et qui nous aident à voir l'agriculture autrement.

- ***Pour contacter l'association***

Habitant à Poitiers, je ne serai pas tous les jours à Coulon. Mes jours de permanence au bureau sont le lundi, le mercredi et un jeudi sur deux.

Grâce au transfert d'appel, vous pouvez toujours me joindre au numéro : 05 49 76 91 33

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h00 à 16h30

En cas d'absence vous pouvez me joindre sur mon portable : 06 61 36 25 98

Et bien sûr, vous pouvez aussi me contacter par mail : addchevrepoiteveine@orange.fr

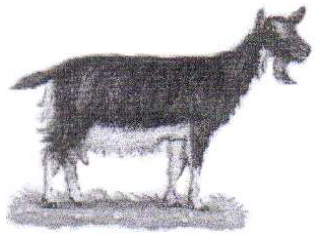

Animaux, matériel et stage

contact : ADDCP 2 rue du Port Brouillac 79510 COULON

05.49.76.91.33 – courriel : addchevrepoitevine@orange.fr

Les petites annonces sont réservées aux adhérents à jour de leur cotisation.

VENTE

Dép.	Elevage	tél/mail	annonce
23	Ferme de la Vallette	05 55 67 28 34	chevrettes de renouvellement à réserver - mars
71	GAMOT Nathalie	03 85 59 32 50	Chevrettes à vendre (CAEV -) fev- mars
03	HILAIRE Hervé	04 70 07 87 72	Chevrettes à naitre fev mars (CAEV -)
72	GENDRON Claire	02 43 92 45 17	Chevrettes et boucs – Boucs 2008 (waroux) - CLO
79	SAUZE Jean Christophe	05 49 04 33 73	Chevrettes et chevreaux
79	WAROUX Jean	05 49 29 65 37	Vds boucs poitevins d'âges différents
49	DECLEMY Valery	06 23 02 09 54	Chevreaux et chevrette poitevines courant fevrier mars
33	JULIEN Johanna	05 57 47 46 81	Vds chevraux (CAEV -), CLO, pére Eliot Aag/B34, Ernest, VIC (IA)
39	ROYET Agnes	03 84 42 79 71	Chevraux et chevrettes pour fev mars (CAEV -), AB
87	LEGRAND Hervé	legrandherve@voila.fr	Vds Chèvres pleines année 2008 2009 2010
79	GAEC MEL'ELIE	06 78 08 69 01	Vds jeunes reproducteurs – naissance fev mars
17	PAULY Jean-pierre	05 46 92 13 94	Bouc à vendre

MATERIEL

17	NEUILLER	05 46 95 55 06	vend un portique d'égouttage (pour linges), une dizaine de bassines inox
60	DENIAUD	06 74 58 68 22	vend une vitrine réfrigérée fixe (2 m)

En aucun cas, l'ADDCP ne peut se porter garant de la pureté et du bon état sanitaire des animaux vendus par les adhérents dont nous communiquons les coordonnées. Nous comptons sur la probité de chacun pour que perdure la rubrique "transactions".